

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville d'Authier-Nord, le 5 avril 2016.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseiller suivants : Cécile Hélie, Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Noëlla Dubé et Camil Bruneau. Mme Elise Gagnon agit comme secrétaire.

Est absent le conseiller Steve Bruneau.

- 2016-04-01 **1-Adoption de l'ordre du jour.**  
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.
- 2016-04-02 **2-Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2016.**  
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2016 soit accepté tel que présenté en y apportant les corrections suivantes : Au point 5, ajouter un **e** à **André**, au point 11, 3<sup>e</sup> Attendu que, enlever le **si** et au point 16, dans Sondage SADC, enlever **qu'ils le remplissent** et écrire **pour le remplir**.
- 3-Présentation et adoption des états financiers 2015 par le comptable Daniel Tétreault.**  
Monsieur Daniel Tétreault, comptable, présente aux membres du conseil le rapport financier de la municipalité se terminant le 31 décembre 2015.
- 2016-04-03 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu d'accepter le rapport financier 2015 tel que présenté par Monsieur Daniel Tétreault.
- 4-Affaires en découlant.**  
**MRC** : Réélection de notre maire Alain Gagnon, comme préfet suppléant à la MRC.  
**AGIT** : Le comité sera formé de 3 maires (M. Claude Morin, maire de Macamic, M. Jaclin Bégin, maire de Ste-Germaine et préfet de la MRC et M. Pierre Godbout, maire de Poularies) et de deux autres personnes.  
**PIIRL** : Quelques points ciblés par la municipalité concernant des réparations aux infrastructures routières ont été retenus par le Ministère.  
  
Envoyer une lettre au Ministère des Transports concernant la route Authier-Authier-Nord.
- 2016-04-04 **5-Approbation des comptes.**  
Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que les comptes du mois de mars 2016 soient adoptés.
- |                 |   |                           |
|-----------------|---|---------------------------|
| Salaires payés  | : | <b>5,925.60\$</b>         |
| Comptes payés   | : | <b>33,319.60\$</b>        |
| Comptes à payer | : | <b><u>16,046.51\$</u></b> |
| Pour un total   | : | <b>55,291.71\$</b>        |
- 2016-04-05 **6-Adoption de la correspondance.**  
Il est proposé par le conseiller Camil Bruneau, appuyé par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.
- 7-Période de questions (10 minutes).**  
Aucune question.
- 2016-04-06 **8- Adoption du rapport financier 2015 de la Régie intermunicipale des déchets de Roussillon.**  
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu d'adopter le rapport financier 2015 de la Régie intermunicipale des déchets de Roussillon, préparé par le comptable Daniel Tétreault, tel que présenté.

2016-04-07 **9- Adoption des États financiers du Comité Bellefeuille pour l'année 2015.**  
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'adopter les États financiers 2015 du Comité Bellefeuille préparé par le comptable Daniel Tétreault, tel que présenté.

2016-04-08 **10-Comité Bellefeuille. Délégation de compétence. Résolution.**  
*CONSIDÉRANT QUE la loi sur la forêt permet à une municipalité soit de gérer ou de déléguer leurs compétences en matière de gestion sur les travaux de lots intramunicipaux, sous convention «ART 106.1, alinéa 4» ;*  
*CONSIDÉRANT QU'une entente a été signée entre la municipalité d'Authier-Nord et la municipalité d'Authier, et que celle-ci est prête à assumer les tâches et les responsabilités en matières de gestion d'aménagement et de coupes forestières ;*  
*CONSIDÉRANT QUE la durée de la délégation de compétence à la municipalité d'Authier devrait être la même échéance que l'entente de délégation pour la gestion signée avec le ministère. Selon les informations reçues, une nouvelle entente sera signée sous peu afin de poursuivre les activités d'aménagement forestier au-delà du 31 mars 2018 ;*

*CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire continuer la délégation de gestion à la municipalité d'Authier ;*

*EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la municipalité d'Authier-Nord accepte de prolonger le mandat de la municipalité d'Authier aux mêmes conditions pour la période suivante : 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2018 afin que celle-ci agisse en son nom, en matière de gestion d'aménagement et des coupes forestières sur son territoire.*

2016-04-09 **11-Soumission reçue de Proulx & Genesse pour l'entretien des chemins d'été 2016.**  
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu d'accepter l'offre de 135\$/heure de Proulx & Genesse inc. concernant l'entretien des chemins d'été pour l'année 2016.

2016-04-10 **12-Autorisation pour le balayage des accotements et de la chaussée pour l'été 2016 du Ministère des transports Québec.**  
Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'accepter l'autorisation du MTQ pour le balayage des accotements en zone urbaine pour l'été 2016 au montant de 900\$. L'inspecteur de voirie, André Deslongchamps, fera le travail et devra avoir terminé pour le 1<sup>er</sup> juin 2016. Un montant additionnel de 125\$ sera remis à l'inspecteur pour effectuer le même travail dans les intersections des rangs de la municipalité.

2016-04-11 **13-Demande d'aide financière concernant le Programme d'amélioration du réseau routier 2016 à Monsieur François Gendron.**  
Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que la directrice générale secrétaire-trésorière envoie une demande d'aide financière pour des travaux de voirie au député, monsieur François Gendron. Ces travaux seront faits à l'été 2016.

2016-04-12 **14-Martin Turbide de la MRC. Résolution concernant la désincarcération.**  
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu d'autoriser Monsieur Martin Turbide, coordonnateur en incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest, à procéder à une mise à jour de la carte de découpage du territoire pour le CAUAT.

2016-04-13 **15-Demande d'appui à la Ville de Macamic – pont sur la Rivière Lois.**  
**Appui à la Ville de Macamic – Réfection d'un pont**  
*CONSIDÉRANT que la réfection du pont enjambant la rivière Lois est prévue en 2018 ;*  
*CONSIDÉRANT que la route 111, en est une de classe nationale ;*  
*CONSIDÉRANT que la route nationale 111 est le principal lien routier est/ouest, de cette classe, qui relie le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest au reste du Québec;*

*EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et résolu à l'unanimité de demander au ministère de Transports de s'assurer que les alternatives aux entraves à la circulation, lors des travaux de réfection du pont enjambant la rivière Lois sur la route 111, respectent les standards inhérents à une route de classe nationale.*

**16-Collecte des encombrants.**

Aucune collecte des encombrants ne sera faite cette année.

**17-Renouvellement d'adhésion au Groupe Recyclo-Nord.**

2016-04-14

Il est proposé par le conseiller Camil Bruneau, appuyé par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu de faire parvenir un montant de 50\$ au Groupe Recyclo-Nord pour le renouvellement d'adhésion 2016.

**18-Loisir et Sport A.T.. Adhésion 2016.**

Le conseil décide de ne pas cotiser pour 2016.

**19-Proclamation de la Campagne de la Santé mentale. Résolution.**

2016-04-15

***Proclamation de la Campagne annuelle de promotion de la Santé Mentale  
2016-2017***

*Considérant que la Semaine nationale de la santé mentale qui se déroule **du 2 au 8 mai** est le lancement d'une campagne annuelle de promotion de la santé mentale sur le thème « 7 astuces pour être bien dans sa tête » ;*

*Considérant que la population possède une santé mentale susceptible d'être renforcée et développée et que les 7 astuces peuvent y contribuer ;*

*Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;*

*Considérant que Mouvement santé mentale Québec, antérieurement le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale, pilote la campagne annuelle de promotion de la santé mentale et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise*

*Considérant qu' il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :*

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <etrebien dansatete.ca> ;*
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire ;*
- en proclamant le lancement de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale lors d'un conseil municipal.*

*Par conséquent, je Alain Gagnon, maire d'Authier-Nord, proclame par la présente la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017 dans la municipalité d'Authier-Nord et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices des « 7 astuces pour être bien dans sa tête ».*

**20-Hydro-Québec – Rencontre d'information et échange.**

2016-04-16

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu que l'une des personnes suivantes, Carolle Bédard, Alain Gagnon ou Cécile Hélie, selon la disponibilité du jour, se rende à la rencontre d'information d'Hydro-Québec, le jeudi 21 avril prochain à 13h00, à La Sarre. Les frais de déplacement seront remboursés.

**21-Formation pour l'inspectrice municipale.**

2016-04-17

Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que l'inspectrice municipale, Carolle Bédard, se rende aux deux formations suivantes :

- Émission des permis, certificats ou attestations, inventaire des règles à respecter, le 29 septembre à Rouyn-Noranda, 275\$ + taxes ;
- La gestion efficace des plaintes et les recours en cas de manquements aux règlements et la préparation d'un dossier devant la cour, le 23 novembre à La Sarre, 275\$ + taxes.

Ses frais de déplacements seront remboursés.

2016-04-18 **22-Responsable pour l'achat et entretien des fleurs pour l'été 2016.**  
Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Camil Bruneau et unanimement résolu que Madame Diane Daigle soit nommée responsable pour faire tout achat de fleurs et /ou d'arbustes. Également, faire l'entretien des pelouses au bureau municipal, à la salle municipale et dans le parc pour la saison estivale 2016. Lui faire part des budgets attribués.

**23-Prix pour location d'équipement pour dégel de ponceaux.**  
L'inspecteur de voirie, Monsieur André Deslongchamps, se rend à l'occasion à Authier et Chazel pour aider au dégel des ponceaux. Il utilise la dégeleuse de la municipalité.

2016-04-19 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de charger un montant de 25\$ comme location d'équipement pour chaque dégel de ponceau.

**24-Location de la salle pour 2 jours.**  
Madame Louissette Couillard désire louer la salle pour 2 jours, les 30 et 31 juillet 2016.

2016-04-20 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que le prix de location de salle à Madame Louissette Couillard est de 200\$ pour les 2 jours.

**25-Programme Nouveaux horizons.**  
Le projet déposé dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés a été approuvé. La subvention accordée est de 17862\$. Des changements doivent donc être apportés au sous-sol de l'édifice municipal afin de rendre le local propice aux activités d'artisanat, couture, cuisine communautaire, cours d'initiation à l'informatique, cours de mise en forme (Vie active) pour les aînés et tous autres personnes du milieu. Il faudra donc monter les tables et les chaises du conseil municipal au rez-de-chaussée de l'édifice municipal et faire quelques modifications aux pièces existantes.

2016-04-21 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de demander à madame Michèle Pouliot, designer, de BMR Macamic, d'élaborer un aménagement pratique tant au sous-sol qu'au rez-de-chaussée de l'édifice municipal et ce, le moins coûteux possible.

**26-Période de questions.**  
Aucune question.

**27-Questions diverses.**  
**Réparation borne sèche :** Aussitôt le sol dégelé, réparation de la borne sèche près de l'église.

2016-04-22 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu de faire les achats nécessaires à la réparation de la borne sèche.

**Annie Bruneau :** Cécile fait part du bon travail d'Annie Bruneau et de son conjoint concernant la piste de motoneige entretenue cet hiver. On avise qu'il y a eu d'autres personnes impliquées. Le tout s'est fait bénévolement. Lui envoyer une lettre de félicitations et de remerciements pour le bon travail. Cécile écrira un mot à ce sujet à faire paraître dans le journal Le Pont.

**Dossier Édouard Neveu :** Lui envoyer une lettre au mois de mai afin de l'inviter à terminer le nettoyage sur son terrain au 644, Chemin de la Cache.

**Rencontre avec monsieur André Thibault :** Lorrie fait un compte rendu de la conférence sur les coopérations intermunicipales donnée par Monsieur André Thibault, en collaboration avec Action Santé-l'Envolée d'Abitibi-Ouest qui s'est déroulé à La Sarre le 22 mars dernier.

**Mini-forêt :** Alain fait la description du projet de la mini-forêt pour l'année 2016.

**Activités Défi Santé :** Faute de temps, Lorrie ne peut compléter le programme d'activités dans le cadre du Défi Santé qui doit se tenir entre le 31 mars et 11 mai 2016. Demander à Annie Bruneau pour prendre la relève.

2016-04-23

Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'engager Annie Bruneau pour compléter la mise en place d'une journée d'activités dans le cadre du Défi Santé entre le 31 mars et 11 mai 2016.

**Semaine de la Santé :** C'est dans le cadre de la semaine de la Santé (du 13 au 19 mars 2016) que la municipalité a offert aux élèves du Pavillon Bellefeuille à Authier-Nord, des fruits et du fromage. À la suite d'une glissade sur la neige, les élèves ont pu bénéficier d'une collation santé préparée par la conseillère Cécile Hélie. Ce fut très apprécié des jeunes et des professeurs.

**Biomasse :** Les conseillers ont reçu l'étude de faisabilité préparée par Anthony Goncalves de Nexx Énergie. Une rencontre, le jeudi 21 avril prochain, est prévue afin de discuter de ce projet.

**Règlement concernant les roulottes :** Élise attend toujours des nouvelles de Vanessa Lamothe-Conneley du MAMOT à savoir si le règlement est conforme. Vérifier auprès de l'avocat Louis Bigué d'Amos.

2016-04-24

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu de faire parvenir le projet de règlement 2016-01 concernant les roulottes à l'avocat Louis Bigué, afin de vérifier si tout est conforme.

#### **28-Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Camil Bruneau lève la séance. Il est 22h23.

---

Alain Gagnon, maire

---

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.